



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE
LE 24 MAI 2012, À 20 HEURES, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC, SIS AU 255
BOULEVARD LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présents :

Monsieur Michel Aubin, conseiller
Monsieur Gérard Boutin, conseiller
Monsieur Steeves Demers, conseiller substitut
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Madame Louise Lavigne, conseillère
Madame Diane Lavoie, conseillère
Monsieur Martin Lévesque, conseiller
Monsieur Jean Murray, conseiller
Monsieur Sébastien Raymond, conseiller
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller
Monsieur Pierre Wilson, conseiller substitut

Étaient absents :

Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant
Monsieur Denis Lavoie, conseiller, remplacé par monsieur Steeves Demers
Monsieur Gilles Plante, préfet, remplacé par monsieur Pierre Wilson

Assistaient également :

Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la MRC
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la MRC
Monsieur François Senécal, coordonnateur à l'aménagement de la MRC
Madame Johanne Therrien, agente de développement culturel de la MRC
Madame Julie Thibodeau, coordonnatrice aux cours d'eau de la MRC

Monsieur Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, agissant à
titre de secrétaire

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

12-05-160

ATTENDU QUE le préfet est absent;

ATTENDU QUE le préfet suppléant est absent;

ATTENDU QUE le quorum a été constaté;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC peut procéder à la nomination d'un président de
séance en l'absence du préfet et du préfet suppléant;

ATTENDU QUE monsieur Jacques Durand se dit favorable à agir à titre de président de
la séance

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU QUE monsieur Jacques Durand soit et est nommé pour agir à titre de
président de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12-05-161

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Bernard Gagnon



No de résolution
ou annotation

12-05-161 (suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2012
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Dépôt du procès-verbal de la séance du 7 mai 2012 du Comité de développement culturel
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2012 du Comité consultatif régional d'aménagement
9. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 15 mai 2012 du Comité des finances
10. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 15 mai 2012 du Comité de cours d'eau
11. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 11.1 Ville de Beloeil : règlements de modification
 - 11.1.1 Règlement numéro 1243-11-2012 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble
 - 11.1.2 Règlement numéro 1680-00-2012 remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 11.2 Ville de Carignan : règlement numéro 442-U sur les plans d'aménagement d'ensemble
 - 11.3 Ville de Chambly : règlement numéro 93-02-200A modifiant le règlement de zonage
 - 11.4 Municipalité de McMasterville : règlements de modification
 - 11.4.1 Règlement numéro 382-06-2012 modifiant le règlement de zonage
 - 11.4.2 Règlement numéro 388-02-2012 modifiant le plan d'urbanisme
12. Projet de règlement numéro 32-12-14 modifiant le Schéma d'Aménagement
 - 12.1 Avis de motion
 - 12.2 Adoption du projet de règlement
 - 12.3 Demande d'avis au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
 - 12.4 Formation d'une commission consultative
13. Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : demande de modification au Schéma d'Aménagement
14. Gestion des matières résiduelles putrescibles - Biométhanisation : Achat des bacs pour le projet pilote
15. Aménagement de locaux au sous-sol du siège social : mandat relatif aux services d'architecture
16. Technicien aux cours d'eau : poste temporaire
17. Affectation du surplus
18. Cours d'eau
 - 18.1 Cours d'eau sans nom numéro 7, Mont-Saint-Hilaire : demande d'autorisation
 - 18.2 Cours d'eau Charbonneau-Bessette, Mont-Saint-Hilaire : demande d'entretien
 - 18.3 Cours d'eau Décharge Alix, Saint-Jean-Baptiste : approbation de facture
19. Adjointe au secrétariat et aux archives : reconduction du contrat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

12-05-161 (suite)

20. Demandes d'appui

- 20.1 MRC de Témiscouata : programmes RénoVillage et PRU
- 20.2 MRC de Matane : soutien au recrutement et à la formation des pompiers

21. Divers

22. Interventions de l'assistance

23. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2012

12-05-162

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Aubin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2012 soit et est
adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5. CORRESPONDANCE

- 12-511 13-04-12 Courriel de MADAME SYLVIE PANKIEWIEZ, nous transmettant
une demande d'accès à l'information pour des documents reliés
à l'entretien de cours d'eau dans notre MRC.
- 12-512 13-04-12 Courriel de MONSIEUR BENOÎT PÉRAN, CRE MONTÉRÉGIE, nous
invitant au lancement de la campagne Défi Climat 2012, le 1^{er}
mai 2012.
- 12-513 16-04-12 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, CLD DE
LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous convoquant à leur assemblée
générale annuelle, le 25 avril 2012.
- 12-514 16-04-12 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, CLD DE
LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous convoquant au prochain conseil
d'administration, le 25 avril 2012.
- 12-515 16-04-12 Résolution numéro 2012-04-068 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-
CHARLES-SUR-RICHELIEU, acceptant l'installation de ponceaux
temporaires dans le cadre du projet Pipeline Saint-Laurent.
- 12-516 16-04-12 Lettre de MONSIEUR BENOIT FORTIER, directeur du service de
l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, VILLE DE
CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 12-04-168
portant sur une demande de dérogation amendée au Schéma
d'Aménagement.
- 12-517 16-04-12 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN RIOUX, vice-président pour
l'Estrie et la Montérégie, BPR-INFRASTRUCTURE, nous invitant à
une formation sur l'installation individuelle de traitement des
eaux usées.
- 12-518 16-04-12 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE
CHAMBLY, nous transmettant le projet règlement d'urbanisme
numéro 93-02-199A, pour avis de conformité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 12-519 16-04-12 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 93-02-200, pour avis de conformité.
- 12-520 16-04-12 Lettre de MONSIEUR MICHEL GADBOIS, vice-président principal, ASSOCIATION CANADIENNE DES DÉPANNEURS EN ALIMENTATION, nous demandant d'adopter un projet de résolution en faveur d'une commission mixte sur la contrebande de tabac.
- 12-521 16-04-12 Compte rendu de BMI EXPERTS-CONSEILS INC. portant sur une réunion d'information relative à des travaux sur le cours d'eau Desgranges, tenue le 28 mars 2012.
- 12-522 16-04-12 Compte rendu de BMI EXPERTS-CONSEILS INC. portant sur une réunion d'information relative à des travaux sur la branche 56 du Ruisseau Beloell, tenue le 14 février 2012.
- 12-523 17-04-12 Courriel du MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous rappelant la date d'échéance pour soumettre une candidature dans le cadre des Grands Prix de la ruralité 2012.
- 12-524 17-04-12 Courriel de MONSIEUR GABRIEL DUCHARME, secrétaire corporatif, COVABAR, nous demandant de soumettre une candidature pour combler un poste au conseil d'administration.
- 12-525 18-04-12 Copie d'une lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, adressée à la FQM, transmettant la résolution numéro 2012-04-116 demandant une collaboration financière du Fonds de défense des intérêts des municipalités de la FQM relativement à un dossier de la Régie de police devant la Commission des relations de travail.
- 12-526 18-04-12 Courriel de MONSIEUR GILLES TREMBLAY, MEMBRE DU COMITÉ DE MOBILISATION CONTRE LES GAZ DE SCHISTE DE BELOEIL, sollicitant une rencontre afin d'être informé du rôle, du mandat et des pouvoirs de la MRC.
- 12-527 18-04-12 Courriel de MADAME LOUISE DESMARAIS, bureau de la direction de l'Est-de-la-Montérégie, MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, nous demandant une liste des services d'urgence de notre MRC.
- 12-528 19-04-12 Lettre de MONSIEUR DANIEL McCRAW, directeur général, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous demandant une autorisation pour le remplacement d'un ponceau sur leur territoire.
- 12-529 19-04-12 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un céderom contenant les règlements d'urbanisme numéros U-200, U-210, U-220, U-230, U-240, U-250, U-260, U-270 et U-280, pour avis de conformité.
- 12-530 19-04-12 Courriel de VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ, nous invitant à participer à leur colloque annuel, les 20, 21 et 22 septembre 2012.
- 12-531 19-04-12 Courriel de MONSIEUR SYLVAIN BOUCHER, sous-ministre, et de MONSIEUR LUC MEUNIER, président-directeur général, INFRASTRUCTURES QUÉBEC, nous informant d'une 4^e ronde d'appel de projets dans le cadre du Fonds PPP Canada.
- 12-532 20-04-12 Courriel du COLLECTIF POUR LE PARC DU BASSIN DE CHAMBLY, nous transmettant une lettre adressée aux maires de la MRC ainsi qu'aux journaux locaux portant sur leur opposition à toute construction sur l'Île au Foin.
- 12-533 20-04-12 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directrice générale et secrétaire-trésorière, MRC HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 474 modifiant leur schéma d'aménagement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 12-534 20-04-12 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 12-04-149 nommant monsieur Benoît Fortier à titre de représentant de la ville au sein du Comité consultatif régional d'aménagement de la MRC.
- 12-535 23-04-12 Courriel de MESSIEURS GÉRARD BOUTIN, maire, OTTERBURN PARK, DENIS LAPOINTE, maire, SALABERRY-VALLEYFIELD et DENIS MARION, maire, MASSUEVILLE, nous invitant à la 5^e rencontre des Villes et Villages en santé de la Montérégie, le 24 mai 2012.
- 12-536 23-04-12 Courriel de MONSIEUR GÉRALD VAILLANCOURT, CENTRE CANIN INTERNATIONAL, nous transmettant les informations sur leur entreprise dans le cadre d'une offre de service concernant le service animalier.
- 12-537 23-04-12 Lettre de MONSIEUR DANIEL LEBLANC, directeur adjoint responsable des secteurs agricole, hydrique, municipal et naturel, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, portant sur une demande d'autorisation pour des travaux d'entretien sur le cours d'eau Desgranges à Saint-Charles-sur-Richelieu.
- 12-538 23-04-12 Lettre de MONSIEUR DANIEL LEBLANC, directeur adjoint responsable des secteurs agricole, hydrique, municipal et naturel, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, portant sur une demande d'autorisation pour des travaux d'entretien sur la branche 56 du ruisseau Beloeil à Saint-Mathieu-de-Beloeil et à Saint-Marc-sur-Richelieu.
- 12-539 23-04-12 Courriel de MONSIEUR DANIEL DESNOYERS, directeur général, VILLE D'OTTERBURN PARK, donnant suite à notre courriel portant sur les modalités de mise en application du Schéma de couverture de risques.
- 12-540 23-04-12 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, MRC DES MASKOUTAINS, nous transmettant une copie de l'entente entre la MRC des Maskoutains et La Vallée-du-Richelieu, relativement à la gestion des travaux dans les branches 21, 22, 23, 29 et 51 de la Rivière Amyot.
- 12-541 23-04-12 Courriel de MONSIEUR LUC LEMAY, ingénieur, nous demandant un certificat d'autorisation pour le projet Le Laurier, à Beloeil
- 12-542 24-04-12 Lettre de MESSIEURS YVES LESSARD, président, et RÉAL JEANNOTTE, trésorier, SOCIÉTÉ ALZHEIMER DES MASKOUTAINS - VALLÉE DES PATRIOTES, nous demandant une aide financière.
- 12-543 24-04-12 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice au greffe, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2012-04-107 acceptant la pleine gestion administrative et financière des activités de la SÉMECS jusqu'à la mise en place de ses structures.
- 12-544 24-04-12 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice au greffe, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 162-20-1 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 12-545 24-04-12 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les certificats relatifs au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant les règlements d'urbanisme numéros 1667-00-2011 et 1668-00-2011.



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 12-546 24-04-12 Lettre de MONSIEUR MARTIN LAVALLÉE, FERME BELLEVALLÉE INC., nous transmettant une demande de permis pour la construction d'un pont dans le Grand Ruisseau à Saint-Marc-sur-Richelieu.
- 12-547 24-04-12 Lettre de MONSIEUR CHARLES NORMAND, conseiller en développement des compétences municipales, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, accusant réception de notre lettre appuyant le préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville dans sa demande relative au Fonds de défense des intérêts des municipalités.
- 12-548 24-04-12 Courriel de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, président du conseil d'administration, TVR-9, nous transmettant une invitation à leur assemblée générale annuelle, le procès-verbal de l'assemblée 2011 ainsi que les états financiers.
- 12-549 25-04-12 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARRIGNAN, nous transmettant les projets de règlement d'urbanisme numéros 240-9 et 243-90, les seconds projets numéros 243-87 et 243-89, le règlement numéro 442-U, pour avis de conformité, ainsi que le règlement d'emprunt numéro 431-E, pour avis d'opportunité.
- 12-550 25-04-12 Lettre de MADAME CHRISTINE SAVARD, directrice régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous demandant de leur transmettre notre rapport d'activités 2011.
- 12-551 26-04-12 Lettre de MONSIEUR MARIO VENAFRO, DÉVELOPPEMENT DE LA SEIGNEURIE DES ÎLES INC., transmettant une lettre adressée aux membres du Conseil de la MRC portant sur une demande de dérogation relative à l'île aux Lièvres.
- 12-552 26-04-12 Courriel de MADAME GAÉTANE CHICOINE, CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE, nous invitant à leur assemblée générale annuelle, le 24 mai 2012.
- 12-553 26-04-14 Courriel de MONSIEUR HUBERT CHAMBERLAND, président, COVABAR, nous transmettant son avis relativement à la valorisation des milieux humides sur le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu en lien avec la demande de dérogation en milieu humide pour la construction d'un ponceau entre l'île aux Lièvres et l'île au Foin.
- 12-554 27-04-12 Copie d'une lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, adressée à MONSIEUR RICHARD PARSONS, citoyen, l'informant des étapes franchies jusqu'à présent relativement à un terrain sur le boulevard Grande-Allée à Mont-Saint-Hilaire.
- 12-555 27-04-12 Lettre de MONSIEUR JACQUES LAFLAMME, direction générale de la planification et des sociétés d'État, MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, nous transmettant une publication, intitulée : « Évolution des dépenses culturelles au Québec de 2003-2004 à 2008-2009 ».
- 12-556 27-04-12 Courriel de MADAME LINDA CREVIER, coordonnatrice, RÉSEAU DES ÉLUES MUNICIPALES DE LA MONTÉRÉGIE EST, nous transmettant les documents relatifs au Prix hommage 2012 présenté lors du colloque annuel, le 26 mai 2012.
- 12-557 30-04-12 Courriel de MONSIEUR GUY LAROCHE, sous-ministre, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous invitant au Forum sur la sécurité incendie les 12 et 13 juin 2012.
- 12-558 30-04-12 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le premier projet de résolution P.P.C.M.O.I. numéro PP-R12.01, pour avis de conformité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 12-559 30-04-12 Courriel de MONSIEUR RÉJEAN SAVOIE, architecte, RSA ARCHITECTURE, nous informant qu'il ne déposera pas d'offre de service dans le cadre d'un projet de réaménagement du sous-sol du siège social.
- 12-560 01-05-12 Courriel de MONSIEUR MATHIEU BOIVIN, directeur santé et sécurité, ADP SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, nous demandant de remplir un questionnaire d'auto-évaluation dans le cadre du programme de vérification des programmes de prévention.
- 12-561 01-05-12 Courriel du MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant d'une nouvelle date pour les mises en candidature pour le concours les Grands Prix de la ruralité 2012.
- 12-562 02-05-12 Courriel de MADAME ANN LALANCETTE, nous transmettant ses commentaires suite à une entrevue pour un emploi d'été pour le poste de technicien(ne) aux cours d'eau.
- 12-563 02-05-12 Lettre de MONSIEUR LOUIS BERGERON, vice-président développement des affaires, gestion des terminaux et Pipeline Saint-Laurent, ULTRAMAR, nous informant de l'échéancier des travaux de construction du pipeline Saint-Laurent.
- 12-564 02-05-12 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'adoption du second projet du règlement d'urbanisme numéro 1646-01-2012.
- 12-565 02-05-12 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1243-11-2012, pour avis de conformité.
- 12-566 02-05-12 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1680-00-2012, pour avis de conformité.
- 12-567 02-05-12 Courriel de MONSIEUR YVAN CHASSÉ, direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous invitant à consulter leur site Internet pour un suivi relativement aux séances de formation sur la sécurité incendie des résidences privées pour aînés.
- 12-568 02-05-12 Lettre de MADAME MARTINE DAOUST, secrétaire aux cours d'eau, MRC DES MASKOUTAINS, nous transmettant les plans du cours d'eau Saint-Hilaire, Sainte-Madeleine et Saint-Jean-Baptiste.
- 12-569 02-05-12 Télécopie de MADAME JULIE ROBERT, agente syndicale, FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE, portant sur une demande d'accès à l'information relativement à un projet de loi d'intérêt privé.
- 12-570 03-05-12 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, MRC DE ROUSSILLON, nous informant de l'adoption du règlement numéro 160 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 12-571 03-05-12 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS GAGNON, président, RENDEZ-VOUS PHOTO DU RICHELIEU, demandant notre autorisation pour exposer des photographies sur le terrain du siège social de la MRC.
- 12-572 03-05-12 Lettre de MONSIEUR PIERRE AUBÉ, directeur général des infrastructures, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant de modifications au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et nous invitant à consulter leur site Internet à ce sujet.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 12-573 03-05-12 Lettre de MADAME MARTINE HÉBERT, vice-présidente, Québec, FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE, dénonçant notre position relativement au financement des transports en commun par une nouvelle taxe sur la masse salariale des entreprises et demandant de revoir notre position à ce sujet.
- 12-574 03-05-12 Courriel de MONSIEUR ANDRÉ HÉROUX, président et directeur général, BIOGÉNIE, nous invitant à assister au lancement d'un nouvel équipement pour la fabrication du compost ou biocombustible en milieu urbain.
- 12-575 03-05-12 Lettre de MADAME SHELLEY CARLSON, sr Property Tax Analyst, TRANSCANADA, nous demandant de prendre note d'un changement d'adresse.
- 12-576 04-05-12 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE ROUVILLE, nous transmettant une copie certifiée conforme de leur schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- 12-577 07-05-12 Courriel de SEAO nous invitant à une formation sur les nouvelles fonctionnalités du système électronique d'appel d'offres.
- 12-578 07-05-12 Courriel de MONSIEUR VINCENT LECLERC, architecte, VINCENT LECLERC + ASSOCIÉS ARCHITECTES, nous informant qu'il ne soumissionnera pas pour le projet d'aménagement du sous-sol du siège social de la MRC.
- 12-579 07-05-12 Courriel de MONSIEUR JACQUES LA RUE, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, nous invitant à une rencontre relative au renouvellement de l'entente avec la MRC pour la reconduction des activités du CLD.
- 12-580 07-05-12 Lettre de MADAME GAËTANE CHABOT, adjointe administrative, EMERGENSYS, nous transmettant le contrat d'entretien pour l'année 2012, pour signatures.
- 12-581 07-05-12 Lettre de MONSIEUR GÉRARD MARINOVICH, président du conseil et chef de la direction, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant leur rapport annuel 2011.
- 12-582 07-05-12 Lettre de MONSIEUR DANIEL LAPLANTE, directeur général, CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA, nous transmettant leur rapport annuel 2011.
- 12-583 07-05-12 Lettre de MONSIEUR MARC LAURENDEAU, président, ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC, dénonçant une clause inscrite dans la lettre d'invitation à soumissionner relativement au projet d'aménagement du sous-sol du siège social de la MRC.
- 12-584 07-05-12 Lettre de MADAME PEGGY BACHMAN, directrice générale, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, accusant réception de notre résolution numéro 12-02-072, appuyant la MRC de Montcalm dans ses démarches visant à dénoncer les nouvelles exigences adressées aux élus municipaux dans le cadre des processus d'émission des certificats d'autorisation, et nous informant du suivi à ce sujet.
- 12-585 07-05-12 Lettre de MONSIEUR ALAIN CÔTÉ, inspecteur en prévention incendie, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, donnant suite à un déplacement des pompiers pour une odeur d'essence à l'intérieur du siège social de la MRC.
- 12-586 07-05-12 Lettre de MONSIEUR ROBERT ALLIE, directeur, OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES, nous transmettant du matériel promotionnel relatif à la Semaine québécoise des personnes handicapées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 12-587 07-05-12 Lettre de MONSIEUR LAURENT LESSARD, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous transmettant du matériel promotionnel relatif à la Semaine de la municipalité 2012.
- 12-588 07-05-12 Courriel du COMITÉ ORGANISATEUR du forum sur la sécurité civile, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous demandant de compléter un sondage Internet relativement au Forum sur la sécurité incendie qui se tiendra les 12 et 13 juin 2012.
- 12-589 07-05-12 Télécopie de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART LECHASSEUR AVOCATS, nous informant d'une rencontre de négociation, de conciliation et de règlement dans le dossier MRC de La Vallée-du-Richelieu c. Les Constructions Léo Laplante inc. et als
- 12-590 08-05-12 Courriel de MONSIEUR CHRISTIAN BOUCHARD, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ, nous transmettant une liste des obligations en matière de reddition de comptes pour les MRC et les municipalités.
- 12-591 08-05-12 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 083-12 demandant une intervention dans la branche numéro 12 du ruisseau à l'Ours.
- 12-592 08-05-12 Courriel de MADAME ISABELLE ROY, présidente, RÉSEAU VERT MONTÉRÉGIE, nous invitant au Colloque sur les voies cyclables en Montérégie, le 12 juin 2012.
- 12-593 09-05-12 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 93-02-200A, pour avis de conformité.
- 12-594 09-05-12 Lettre de MADAME MICHÈLE LAMARRE, MATREC, nous transmettant les cautionnements relativement au projet pilote de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles putrescibles.
- 12-595 09-05-12 Courriel de la CMM, accusant réception de notre mémoire sur le financement du transport en commun dans le Grand Montréal.
- 12-596 11-05-12 Courriel de MADAME ASTRID LAYE, service de coopération et d'action culturelle, CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC, nous invitant à un colloque annuel sur le développement territorial durable, les 19 et 20 juin 2012.
- 12-597 11-05-12 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 08.10.07.12 et 08.09.19.12, le second projet de résolution P.P.C.M.O.I. PP-R12.01 ainsi que les premiers projets de règlement numéros 08.09.21.12 et 08.09.23.12, pour avis de conformité.
- 12-598 11-05-12 Lettre de MADAME KATERINE AUCLAIR, coordonnatrice aux communications, PIPELINE SAINT-LAURENT, nous transmettant une copie signée de l'entente relative à l'installation des ponceaux temporaires dans les cours d'eau situés sur le territoire de la MRC.

PUBLICATIONS AVRIL – MAI 2012

Perspective Grand Montréal	Avril 2012
Quorum	Mars – Avril – Mai 2012
Le monde Forestier	Avril 2012 Vol. 26, no 03



No de résolution
ou annotation

12-05-163

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 12-05, du chèque 17813 au chèque 17871, pour un montant total de 199 475,41 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2012 DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 7 mai 2012 du Comité de développement culturel.

POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2012 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2012 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 9. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 15 MAI 2012 DU COMITÉ DES FINANCES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 15 mai 2012 du Comité des finances.

POINT 10. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 15 MAI 2012 DU COMITÉ DE COURS D'EAU

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 15 mai 2012 du Comité de cours d'eau.

POINT 11. AVIS DE CONFORMITÉ : RÉGLEMENTS D'URBANISME

11.1 Ville de Beloeil : règlements de modification

11.1.1 Règlement numéro 1243-11-2012 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble

12-05-164

ATTENDU QUE le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1243-11-2012 modifiant son règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1243-11-2012 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1243-11-2012, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 12-05-048, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 1243-11-2012 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

12-05-164 (suite) EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1243-11-2012, modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.1.2 Règlement numéro 1680-00-2012 remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

12-05-165

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1680-00-2012 remplaçant son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1680-00-2012 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1680-00-2012, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 12-05-049, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 1680-00-2012 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1680-00-2012, remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Ville de Carignan : règlement numéro 442-U sur les plans d'aménagement d'ensemble

12-05-166

ATTENDU QUE la ville de Carignan a adopté le règlement numéro 442-U sur les plans d'aménagement d'ensemble;

ATTENDU QUE le règlement numéro 442-U doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 442-U, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 12-05-050, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 442-U est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 442-U, sur les plans d'aménagement d'ensemble de la ville de Carignan, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

12-05-167

11.3 Ville de Chambly : règlement numéro 93-02-200A modifiant le règlement de zonage

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Chambly est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Chambly a adopté le règlement numéro 93-02-200A modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 93-02-200A doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 93-02-200A, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 12-05-055, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 93-02-200A est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 93-02-200A, modifiant le règlement de zonage de la ville de Chambly, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-05-168

11.4 Municipalité de McMasterville : règlements de modification

11.4.1 Règlement numéro 382-06-2012 modifiant le règlement de zonage

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la municipalité de McMasterville est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la municipalité de McMasterville a adopté le règlement numéro 382-06-2012 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 382-06-2012 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 382-06-2012, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 12-05-051, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 382-06-2012 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 382-06-2012, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de McMasterville, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

11.4.2 Règlement numéro 388-02-2012 modifiant le plan d'urbanisme

12-05-169

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la municipalité de McMasterville est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la municipalité de McMasterville a adopté le règlement numéro 388-02-2012 modifiant son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement numéro 388-02-2012 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 388-02-2012, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 12-05-052, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 388-02-2012 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 388-02-2012, modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de McMasterville, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12. PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 32-12-14 MODIFIANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT

12.1 Avis de motion

12-05-170

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MADAME DIANE LAVOIE, À L'EFFET QUE, LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC, UN RÈGLEMENT, AYANT POUR BUT DE MODIFIER LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT AFIN D'INTRODUIRE UNE DÉROGATION POUR PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE CIRCULATION TRAVERSANT UNE ZONE INONDABLE SITUÉE À CARIGNAN, SERA DÉPOSÉ POUR ADOPTION.

12.2 Adoption du projet de règlement

12-05-171

ATTENDU QUE la ville de Carignan, par sa résolution numéro 12-04-168, demande à la MRC de modifier son Schéma d'Aménagement afin de reconnaître la possibilité de permettre l'aménagement d'une voie de circulation traversant une zone inondable située dans la ville de Carignan;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement recommande d'adopter le projet de règlement tel que soumis au Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil se dit favorable à procéder aux modifications, tel que recommandé par le Comité consultatif régional d'aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Lavigne
APPUYÉE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE le projet de règlement numéro 32-12-14, modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement, soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

12-05-171(suite)

QUE le document sur la nature des modifications du projet de règlement numéro 32-12-14, tel que requis par l'article 53.11.4 de la loi, soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3 Demande d'avis au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

12-05-172

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a adopté le projet de règlement numéro 32-12-14, modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement, afin de reconnaître la possibilité de permettre l'aménagement d'une voie de circulation traversant une zone inondable située dans la ville de Carignan;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 50 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la MRC peut demander l'avis du Ministre sur la modification proposée au Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU DE demander l'avis du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, eu égard au projet de règlement numéro 32-12-14, modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4 Formation d'une commission consultative

12-05-173

ATTENDU QUE suite à l'adoption du projet de règlement numéro 32-12-14, modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement, la MRC doit tenir au moins une assemblée publique sur son territoire;

ATTENDU QUE, conséquemment, une commission doit être formée par la MRC, composée de membres du Conseil et présidée par le préfet

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU QU'une commission soit et est formée afin de tenir une ou des assemblée(s) publique(s) eu égard au projet de règlement numéro 32-12-14, modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement.

QUE ladite commission soit et est composée de madame Louise Lavigne et de monsieur Jacques Durand ainsi que du préfet agissant à titre de président.

DE mandater le secrétaire-trésorier afin de déterminer la date, le lieu et l'heure de ou des assemblée(s) publique(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE : DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT

12-05-174

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, par sa résolution numéro 066-12, demande à la MRC de modifier son Schéma d'Aménagement afin d'inclure de nouvelles cartes pour mieux délimiter la zone inondable de la rivière des Hurons et du ruisseau à l'Ours;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

12-05-174 (suite)

ATTENDU QUE la demande de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a été prise en considération par le Comité consultatif régional d'aménagement qui recommande au Conseil de la MRC de procéder aux modifications demandées; puisque les cartes proposées assurent une meilleure protection de la zone inondable de la rivière des Hurons et du ruisseau à l'Ours, dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Murray

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable à procéder aux modifications requises au Schéma d'Aménagement afin d'inclure de nouvelles cartes de délimitation de la zone inondable de la rivière des Hurons et du ruisseau à l'Ours, dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, telles que proposées par la municipalité.

QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu mandate son personnel pour entreprendre les démarches relatives aux modifications requises au Schéma d'Aménagement afin de présenter un projet de règlement de modification lors d'une prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PUTRESCIBLES - BIOMÉTHANISATION : ACHAT DES BACS POUR LE PROJET PILOTE

12-05-175

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu réalisera un projet pilote relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles putrescibles en relation avec la mise en place d'un centre de biométhanisation;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la MRC doit procéder à l'achat de bacs pour les ménages qui participeront au projet pilote;

ATTENDU QUE, par ses résolutions numéros 12-04-134 et 12-04-135, le Conseil de la MRC a procédé à l'achat de bacs auprès des compagnies IPL et Schaëffer;

ATTENDU QUE la compagnie Schaëffer, au moment de procéder à la livraison des bacs, a avisé la MRC qu'elle ne disposait pas de quantités suffisantes;

ATTENDU QUE la compagnie IPL a, pour sa part, avisé la MRC qu'elle était en mesure de fournir les bacs requis pour toutes les adresses desservies dans le cadre du projet pilote

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU QUE les résolutions numéros 12-04-134 et 12-04-135 soient et sont abrogées.

QUE la soumission de la compagnie IPL, au montant de 8 825,48 \$, taxes incluses, soit et est acceptée pour l'achat de :

- soixante (60) bacs de 120 litres;
- soixante (60) bacs de 240 litres;
- dix (10) bacs de 360 litres;
- cent vingt (120) petits bacs de cuisine;
- des pièces de rechange;
- livraison et assemblage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

12-05-176

**POINT 15. AMÉNAGEMENT DE LOCAUX AU SOUS-SOL DU SIÈGE SOCIAL : MANDAT
RELATIF AUX SERVICES D'ARCHITECTURE**

ATTENDU QUE la MRC occupe son siège social depuis 2007;

ATTENDU QUE des locaux supplémentaires avaient été prévus pour permettre une certaine croissance;

ATTENDU QUE ces locaux supplémentaires seront bientôt tous occupés;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il est opportun de procéder à l'aménagement de locaux additionnels pour répondre aux besoins prévisibles de la MRC;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la MRC doit retenir les services de ressources spécialisées en architecture pour procéder à la confection de plans relatifs à l'aménagement de locaux au sous-sol du siège social;

ATTENDU QUE le personnel de la MRC a procédé à une démarche d'appel d'offres afin d'obtenir des soumissions relatives à la confection des plans requis;

ATTENDU QUE la firme Labbé Architecte a présenté une soumission conforme au montant de 15 000 \$, taxes en sus

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Aubin
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu retienne les services de la firme Labbé Architecte pour la confection des plans relatifs à l'aménagement de locaux supplémentaires au sous-sol du siège social, pour un montant de 15 000 \$ taxes en sus, le tout en conformité avec la soumission présentée en date du 14 mai 2012 et du cahier des charges préparé à cet effet par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-05-177

POINT 16. TECHNICIEN AUX COURS D'EAU : POSTE TEMPORAIRE

ATTENDU QUE la MRC est responsable des cours d'eau sur son territoire;

ATTENDU QUE la responsable des cours d'eau qui œuvre au sein de la MRC a connu une surcharge de travail, durant l'année 2011, qu'elle n'a pas réussi à surmonter;

ATTENDU QUE le Conseil s'est dit favorable au recours d'un technicien aux cours d'eau pendant la période estivale, à savoir, pour une durée de 16 semaines;

ATTENDU QUE le personnel a complété une démarche de recrutement et recommande au Conseil de retenir les services de monsieur Sédrick Rousseau

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Lévesque

ET RÉSOLU QUE monsieur Sédrick Rousseau soit et est engagé pour agir à titre de technicien aux cours d'eau, pour une période temporaire de 16 semaines, au salaire de 12,00 \$ l'heure.

QUE son embauche soit rétroactive au 16 mai 2012.

QUE monsieur Rousseau soit nommé personne déléguée par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, aux fins d'accès aux propriétés et d'enlèvement d'obstructions menaçant la sécurité des biens et des personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 17. AFFECTATION DU SURPLUS

12-05-178

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont entériné l'embauche d'un technicien aux cours d'eau pour une période déterminée, représentant une dépense additionnelle de 6 400 \$;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont octroyé un mandat de services professionnels en architecture pour la réalisation de plans et devis dans le cadre de l'aménagement du sous-sol, représentant une dépense additionnelle de 15 693 \$;

ATTENDU QU'aucune somme d'argent n'avait été prévue aux prévisions budgétaires 2012 adoptées le 23 novembre 2011, relativement à ces projets

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Lavigne
APPUYÉE PAR Monsieur Jean Murray

ET RÉSOLU D'affecter la somme de 22 093 \$ provenant du surplus accumulé non affecté aux dépenses de l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. COURS D'EAU

12-05-179

18.1 Cours d'eau sans nom numéro 7, Mont-Saint-Hilaire : demande d'autorisation

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire adoptait, le 6 septembre 2011, la résolution numéro 2011-280, par laquelle elle demandait à la MRC de procéder à la réfection du ponceau actuel de la rue Michel, dans un cours d'eau sans nom, en le remplaçant par un ponceau de même dimension, soit 900 mm;

ATTENDU QUE depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la Loi sur les compétences municipales, le cours d'eau en question est sous la compétence exclusive de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le règlement 40-06 sur les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu prévoit qu'un certificat d'autorisation peut être émis pour l'installation d'un ponceau sous une voie publique, pourvu que le demandeur transmette à la MRC la confirmation d'un ingénieur à l'effet que la dimension du ponceau suffira à évacuer la quantité d'eau estimée pour une pluie risquant de se produire, en moyenne, une fois tous les vingt-cinq (25) ans, selon une pluie donnée (règlement 40-06, article 3.3.3.5);

ATTENDU QUE l'établissement d'une telle confirmation requière une étude d'envergure et que, tel que mentionné au préambule de la résolution numéro 2011-280 de la ville de Mont-Saint-Hilaire, « l'écoulement actuel du cours d'eau non verbalisé répond aux exigences de la ville et que l'historique d'écoulement de celui-ci n'a engendré aucune problématique »;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2.5, une intervention qui n'est pas permise en vertu du règlement 40-06 peut faire l'objet d'une demande d'autorisation spéciale au Conseil de la MRC;

ATTENDU QUE, selon la topographie du terrain adjacent au ponceau à changer, il semble peu probable que la rétention, que pourrait causer le ponceau, puisse nuire à la sécurité des biens et des personnes

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Lévesque
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

12-05-179 (suite)

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise le remplacement du ponceau actuel de la rue Michel, dans la ville de Mont-Saint-Hilaire, par un autre de même dimension, soit de 900 mm de diamètre.

QUE l'autorisation spéciale soit conditionnelle à la signature, par la ville, d'un document à l'effet que la ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à prendre à sa charge tous les coûts qui pourraient être occasionnés par des préjudices résultant de cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-05-180

18.2 Cours d'eau Charbonneau-Bessette, Mont-Saint-Hilaire : demande d'entretien

ATTENDU QUE la MRC a reçu une demande d'intervention dans le cours d'eau Charbonneau-Bessette;

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire, par la résolution numéro 2012-160, a déposé une demande pour l'entretien du cours d'eau Charbonneau-Bessette;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux cours d'eau confirme qu'il y a un réel problème d'écoulement dans le cours d'eau Charbonneau-Bessette et qu'une étude est nécessaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Martin Lévesque

ET RÉSOLU DE nommer la firme BMI experts-conseils inc., à titre de consultant pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, afin d'amorcer les démarches relatives à l'entretien du cours d'eau Charbonneau-Bessette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-05-181

18.3 Cours d'eau Décharge Alix, Saint-Jean-Baptiste : approbation de facture

ATTENDU QUE le 15 mars 2012, la MRC a été avisée d'un problème d'écoulement, pouvant causer des dommages aux personnes ou aux biens, dans le cours d'eau nommé Décharge Alix, à la hauteur de la route numéro 227 dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QU'en l'absence de la coordonnatrice aux cours d'eau, le directeur général de la MRC a fait appel à la firme BMI experts-conseils inc. pour l'évaluation du sinistré dont la cause pouvait potentiellement impliquer une responsabilité de la MRC;

ATTENDU QUE, conformément au mandat donné en urgence, une ingénieure de la firme BMI experts-conseils inc. s'est effectivement rendue sur les lieux, a produit un rapport et a effectué un suivi du dossier auprès de la coordonnatrice aux cours d'eau;

ATTENDU QUE la facture numéro 2012-137 de la firme BMI experts-conseils inc. découle de ladite intervention, que les montants qui y figurent correspondent à l'entente de services professionnels convenue entre la MRC et la firme en 2008 et que la coordonnatrice recommande le paiement de la facture

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU D'approuver le paiement de la facture numéro 2012-137 de la firme BMI experts-conseils inc., au montant de 794,61 \$, incluant les taxes, les frais étant à la charge de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 19. ADJOINTE AU SECRÉTARIAT ET AUX ARCHIVES : RECONDUCTION DU
CONTRAT**

12-05-182

ATTENDU QUE madame Sophie Savaria est à l'emploi de la MRC depuis maintenant trois (3) ans;

ATTENDU QUE madame Savaria a été engagée selon une base contractuelle d'un an;

ATTENDU QUE les services de madame Savaria sont encore requis au sein de la MRC;

ATTENDU QUE le Conseil doit reconduire madame Savaria dans ses fonctions afin qu'elle puisse continuer à œuvrer au sein de la MRC

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU QUE madame Sophie Savaria soit et est reconduite dans ses fonctions d'adjointe au secrétariat et aux archives de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour une période additionnelle d'une année pouvant être renouvelée au besoin.

QUE le renouvellement du contrat de madame Savaria soit fait selon les conditions prévues au Manuel de l'employé et à la politique salariale des employés de la MRC, le tout en tenant compte des années d'ancienneté de madame Savaria.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 20. DEMANDES D'APPUI :

20.1 MRC de Témiscouata : programmes RénoVillage et PRU

12-05-183

ATTENDU QUE la MRC de Témiscouata sollicite l'appui de la MRC dans ses démarches auprès de la Société d'habitation du Québec pour obtenir l'assouplissement des critères d'admissibilité aux programmes RénoVillage et PRU, afin de permettre à un plus grand nombre de propriétaires de bénéficier des programmes et de présenter une nouvelle demande au même programme après un délai compatible avec les besoins des bâtiments de la clientèle visée;

ATTENDU QUE les programmes actuels offerts par la Société d'habitation du Québec, par l'entremise des MRC, ont permis de financer un nombre appréciable de rénovations importantes, urgentes et nécessaires pour maintenir un niveau acceptable des logements en milieu rural;

ATTENDU QUE les programmes RénoVillage et PRU ont des critères stricts qui font qu'un propriétaire qui a des besoins pressants ne peut pas bénéficier de l'aide requise;

ATTENDU QUE les premiers propriétaires qui ont bénéficié desdits programmes ne sont plus admissibles alors que leurs moyens financiers n'ont pas changé et que l'état de leur logement, dix ans après, demande de nouveaux travaux

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉE PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la MRC de Témiscouata dans ses démarches visant à obtenir l'assouplissement des critères d'admissibilité aux programmes RénoVillage et PRU offerts par la Société d'habitation du Québec, afin de permettre à un plus grand nombre de propriétaires de bénéficier des programmes et de présenter une nouvelle demande au même programme après un délai compatible avec les besoins des bâtiments de la clientèle visée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

12-05-184

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

20.2 MRC de Matane : soutien au recrutement et à la formation des pompiers

ATTENDU QUE la MRC de Matane sollicite l'appui de la MRC dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour lui demander de mettre en place un programme spécifique qui pourrait assurer la sécurité du revenu et la protection de l'emploi d'une personne qui serait recrutée pour servir sa collectivité, à titre de pompier volontaire, pour lui permettre de suivre à temps plein la formation Pompier I, et ce, afin de soutenir les MRC et les municipalités dans leur processus de recrutement de formation des pompiers à temps partiel et d'envisager diverses mesures pour faciliter le recrutement et la rétention des effectifs à temps partiel pour les services incendie;

ATTENDU QUE les MRC et les municipalités, ayant des services de sécurité incendie, ont l'obligation de s'assurer d'avoir des pompiers volontaires à temps partiel pour le combat des incendies sur leur territoire et qu'elles doivent prévoir une relève;

ATTENDU le règlement sur la formation des pompiers du Québec;

ATTENDU les orientations ministérielles et les objectifs à atteindre dans le cadre de l'élaboration des schémas de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE la durée de la formation et le fait qu'elle soit souvent dispensée les soirs et les fins de semaine représentent une difficulté dans le recrutement et la rétention d'effectifs pour les brigades composées de pompiers volontaires qui doivent s'investir énormément en sus de leur semaine de travail et de leur vie familiale;

ATTENDU QUE cette situation représente souvent une contrainte, dans les services de sécurité, pour le recrutement de pompiers volontaires à temps partiel;

ATTENDU QUE diverses provinces canadiennes ont des mesures particulières pour les membres de service d'urgence, par exemple, l'exemption de droits d'immatriculations

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Lévesque

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la MRC de Matane dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin qu'il mette en place un programme spécifique qui pourrait assurer la sécurité du revenu et la protection de l'emploi d'une personne qui serait recrutée pour servir sa collectivité, à titre de pompier volontaire, pour lui permettre de suivre à temps plein la formation Pompier I, et ce, afin de soutenir les MRC et les municipalités dans leur processus de recrutement de formation des pompiers à temps partiel et d'envisager diverses mesures pour faciliter le recrutement et la rétention des effectifs à temps partiel pour les services incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 21. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 22. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, demande à quels endroits sont situés les cours d'eau dans lesquels des interventions sont prévues, telles que mentionnées au point 18.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

Monsieur Pierre Dubeau, citoyen de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande si un compte rendu de la rencontre publique avec les représentants du CN sera déposé et si une rencontre de suivi est prévue.

Monsieur Normand Teasdale, citoyen de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil, demande quelle municipalité est particulièrement visée par le projet de règlement numéro 32-12-14, adopté au point 12.

POINT 23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

12-05-185

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Lévesque**

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 heures 20.

Bernard Roy
secrétaire-trésorier

Jacques Durand
président de la séance



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

